

«C'est un défi énorme pour le politique car ces personnes n'ont aucun accompagnement pour leur avenir.» **Julien VAN GEERSTOM**

116 146 En moyenne mensuelle, le nombre de personnes qui ont perçu en 2015 un revenu d'intégration sociale (RIS).

La limitation des allocations d'insertion fait bondir ce taux

13,2 % de plus à toucher le RIS

Jamais notre pays n'a connu une telle augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale qu'en 2015. Ceux qui font bondir les chiffres : les exclus du chômage.

● Marie-Laure MATHOT

«**N**ous constatons en 2015 une augmentation de 13,2 % de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (NDLR : par rapport à 2014). C'est énorme, c'est le plus gros pourcentage que l'on a connu dans l'histoire de notre système», commente Julien Van Geerstom, le président du SPP Intégration sociale.

Parmi cette hausse, 8,6 % sont liés à la réforme des allocations de chômage. C'est la plus grosse partie (voir infographie).

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2015, le gouvernement Di Rupo a limité à trois ans le droit aux allocations d'insertion. En 2015, 29 021 personnes ont ainsi été exclues du chômage.

Si ces personnes ne trouvent pas d'emploi, le seul filet social qui leur reste est le revenu d'intégration sociale (RIS). Ce revenu minimum est octroyé par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour mener

une vie conforme à la dignité humaine.

«*Toute la hausse n'est bien entendu pas imputable à la seule mesure "limitation des allocations d'insertion" mais les informations en provenance des CPAS confirment l'impact de cette mesure sur le nombre de bénéficiaires du RIS*», précise le bulletin statistique du SPP Intégration sociale.

Énormément de jeunes

Parmi ces exclus du chômage, le pourcentage de jeunes de 18 à 24 ans a doublé en 2015 (9,2 %) par rapport à 2014 (5 %). Ainsi, 30,9 % des personnes touchant le RIS ont entre 18 et 24 ans. «*Quand on sait que les jeunes représentent environ 11 % de la population, c'est une surreprésentation énorme*», commente Julien Van Geerstom.

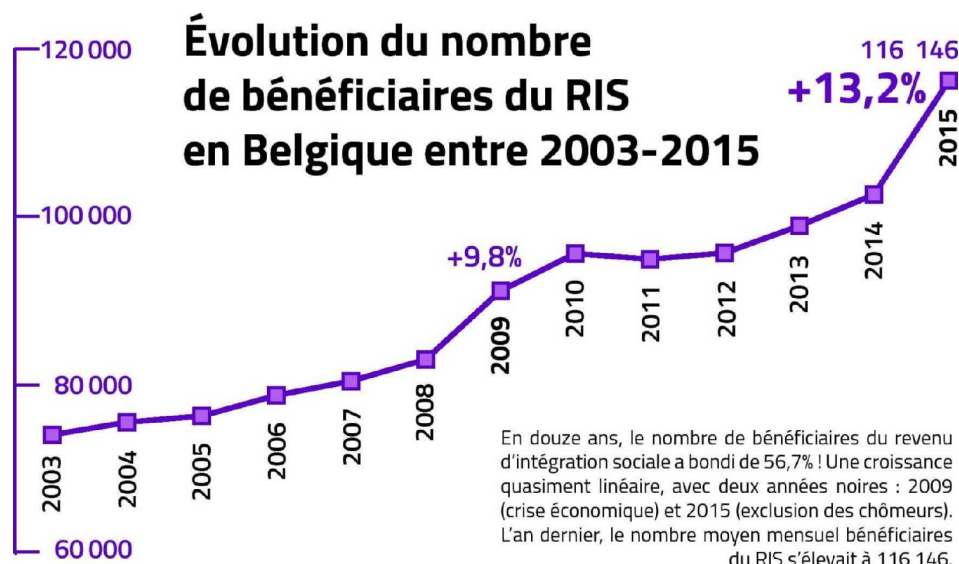
On constate également que le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale atteint un pic en mars et avril. Cette période correspond «*à la fin des stages d'insertion professionnelle des jeu-*

nes demandeurs d'emploi», note le rapport.

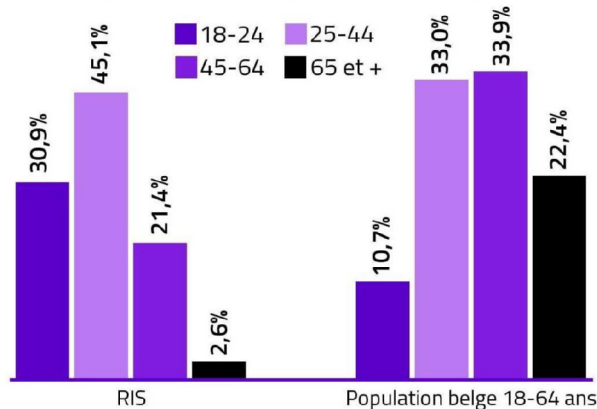
Depuis 2015, les nouveaux demandeurs d'emploi ont vu leur stage d'insertion allongé à un an. À cela s'ajoute la dégressivité du revenu d'insertion ou encore les sanctions de l'ONEM si l'Office considère que la recherche d'emploi n'est pas assez active. Toutes ces mesures montrent leurs effets aujourd'hui.

Hors radars

Une autre partie des jeunes est en dehors des statistiques : ceux qui vivent encore chez leurs parents et qui ne sont ni inscrits au Forem, ni au CPAS. Selon les chiffres de l'ONEM, on ignore le statut de 30 % de la population. Il peut s'agir d'un jeune mais aussi d'une personne vivant avec un conjoint... «*C'est un défi énorme pour le politique car ces personnes n'ont aucun accompagnement pour leur avenir et pour trouver un emploi*», conclut Julien Van Geerstom. ■

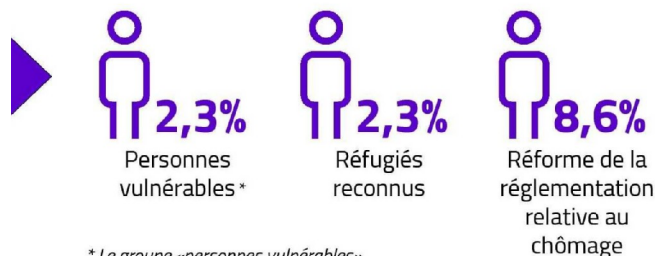


RIS et population belge selon l'âge en 2015



Un tiers des bénéficiaires du RIS ont entre 18-24 ans (graphe de gauche) alors que cette catégorie ne représente qu'un dixième de la population (droite).

Provenance des nouveaux bénéficiaires



* Le groupe «personnes vulnérables» comprend des personnes âgées, peu scolarisées, isolées, allochtones...

Petites communes sous pression



La hausse des bénéficiaires s'observe dans toutes les régions (Flandre: +9,8%, Bruxelles: +9,3%, Wallonie: +17,4%), tout en étant plus tangible dans les petites communes.

2,3 % de la hausse sont dus à l'accueil de réfugiés

En 2015, 10 783 personnes ont obtenu le statut de réfugié en Belgique. C'est autant de personnes à accompagner sur le chemin de l'emploi. Mais pour trouver un travail, encore faut-il qu'elles trouvent un logement. Pour cela, 10 596 réfugiés se sont adressés au CPAS pour bénéficier d'un revenu d'intégration sociale (RIS), soit une moyenne de 3 818 bénéficiaires chaque mois. Cela représente 9,1 % du total des bénéficiaires, contre 8 % auparavant.

Pour le SPP Intégration sociale, «leur impact sur la population totale touchant le revenu d'intégration est toutefois inférieur à ce qui avait été annoncé dans leurs dernières estimations.»

Pour rappel, la Banque nationale de Belgique (BNB) a estimé que ces dépenses publiques permettraient une croissance de 0,1 % du PIB d'ici à 2020 à condition que l'intégration des réfugiés sur le marché de l'emploi soit réussie. ■

Les petites communes trinquent plus

C'est dans les petites communes que l'on constate la plus grande augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale avec une hausse de 16,8 % contre 11,7 % dans les cinq plus grandes villes du pays. Dans les communes de taille moyenne, le taux de croissance est de 14,1 %. À noter que c'est dans les plus petites communes que l'on observe les taux d'étudiants bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale les plus élevés.

La hausse des bénéficiaires s'observe tant en Flandre qu'en Wallonie ou à Bruxelles. Néanmoins, c'est chez nous qu'elle est la plus forte avec une augmentation de 17,4 % en 2015 par rapport à 2014. Dans la capitale, l'augmentation est de 9,3 %. Au nord du pays, elle est de 9,8 %.

Le SPP Intégration sociale a constaté une précarisation des groupes à risque, comme les personnes peu qualifiées, les travailleurs à temps partiel ou les familles monoparentales. ■